



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Section Employés et Cadres UGECAM Ile de France

4 Place du Général de GAULLE - 93100 - Montreuil

Tel : 01 58 10 10 43 / 06 38 28 23 19

cfdtugecamidf@gmail.com / Site : <http://cfdtugecamidf.canalblog.org>

Comité Social et Économique du 19 septembre 2019

Approbation de l'Ordre du Jour
La présentation des points suivants est reportée au mois de septembre : BHSCT 2018, Aménagement des offres de prise en charge 77(CSSCT) Vote 16 POUR
Informations des élus du CSE
Les élus regrettent que les documents de CSE soient communiqués tardivement. Les élus rappellent à la Direction son obligation de respecter les processus de consultation des instances Les élus s'interrogent sur l'avancée des travaux du cabinet d'expertise suite à la mise en demeure de l'inspection du travail du 77. Les élus font part de leur inquiétude sur le recrutement à des postes clefs à l'UGECAM tels que responsable qualité à Coubert et à l'Itep, responsable RH à Coubert, Responsable service paie, responsable communication..... Des difficultés sont rapportées pour l'encadrement et la coordination du service HAD à Coubert. La prise en charge de certains enfants est compliquée et génère de la souffrance au personnel de l'EPABR. Les élus souhaitent qu'un travail soit mené sur la mise en place d'un protocole à suivre en cas d'exposition des soignants à la violence et aux incivilités et que des moyens soient mis en place pour les protéger.
Information de la Direction
Madame BASQUIN Directrice des ressources humaines quitte l'UGECAM IDF début novembre Madame RICHARD Responsable paie a quitté l'Ugecam le 6 septembre 2019. Mme KERDOUCI sera en charge du projet de mutualisation de la paie. Une réunion plénière de CSE supplémentaire aura lieu début décembre pour présentation des projets d'établissement MS.
CONSULTATIONS
1 Programmation indicative de la modulation ARTT du pôle MS Enfance
Pour l'ensemble du pôle enfance médico-social les jours forfaitaires 2020 sont : 10 AVRIL, 13 JUILLET et 23 OCTOBRE. Une fermeture est programmée aux vacances de Toussaint pour l'ensemble des services (sauf CAFS et SESSAD). Le planning inclus 211 jours de prise en charge et 1 journée de « rentrée » pour 1607 heures travaillées pour les salariés à temps complet. Les élus rappellent à la Direction que l'accord RTT n'est pas respecté : en effet 50 % des RTT devraient être à la main des salariés. La direction précise que la programmation n'est qu'indicative. Un samedi par mois sera travaillé. Les 5 jours de congé « éducateurs » restent au choix des salariés. Les élus alertent sur les « sans solde subis » du fait des fermetures et demande des propositions d'alternative pour les salariés concernés. Vote POUR à l'UNANIMITÉ de avis motivé des élus (qui reprend notamment l'obligation de respecter l'accord RTT et souligne le fait que la programmation de la modulation ARTT n'est qu'indicative), que vous retrouverez sur le site du CSE après validation du procès-verbal.
2 Bilan de la formation professionnelle 2018/2019
75 % du plan de développement des compétences a pu être décliné pour 926 bénéficiaires. Il s'agit de la dernière année dans ce format de présentation car la réforme de la formation professionnelle est effective depuis janvier 2019 En 2018 le budget est de 904 800 € autorisé. 639 118 € ont été dépensés ; Malheureusement il n'y a pas de report de budget possible. La dépense 2018 représente 4,86 % de la masse salariale. L'avis des élus est reporté après réunion de la commission formation professionnelle le 3 octobre 2019.
3. Désignation des représentants de proximité du siège et du CERRSY
Désignation de Laure BEAUMANOIR représentante de proximité au siège. Une des représentantes de proximité du CERRSY étant en arrêt de travail, Marie-Christine BOUCHAUDON est désignée pour la remplacer sur sa période d'absence. 18 Votes POUR à l'UNANIMITÉ
4. Désignation des secrétaires et secrétaires adjoints des CSSCT
Pôle sanitaire : sont désignés Secrétaire CSSCT, Marie-Christine BOUCHAUDON et Secrétaire Adjointe, Anne RENAUD Pôle MS adulte : secrétaire CSSCT, Hélène PETROPOULOU et Secrétaire adjointe, Patricia MAGNETTI Pôle MS enfance : secrétaire CSSCT, Bertrand MAGNIEN et Secrétaire adjoint, Fathi METHNI 18 Votes POUR à l'UNANIMITÉ

INFORMATIONS
<p>5. Démission d'un élu titulaire du CSE</p> <p>Monsieur BELMIALI Gérard a démissionné de son poste d'élu titulaire sur CSE. Madame MALINOWSKI Séverine le remplace à ce poste pour l'ensemble du mandat.</p>
<p>6. Mutualisation de la paie</p> <p>Il s'agit d'un projet national. L'administration du personnel sera conservée en interne. Les paies de l'Ugecam Ile de France seront rattachées au centre de Créteil (avec les Ugecam Centre, Normandie, Auvergne-Limousin-Poitou-Charente). 2 prérequis sont imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion électronique des documents par le biais de l'Outil interne Alienorh (les services rh et les salariés seront utilisateurs) • La mise en adéquation de nos pratiques avec les règles conventionnelles – 83 fiches techniques ont été transmises dans ce sens. <p>La réalisation devrait être pour Septembre 2020. Notre organisation interne est à revoir. À compter du mois d'octobre 2019 tous les bulletins de salaire seront envoyés par courrier aux salariés pour améliorer les délais de transmission.</p>
<p>7. Projet du SDRH du groupe UGECAM et la méthode</p> <p>Le Schéma Directeur des Ressources Humaines intégrera la transformation des missions et de l'organisation du processus RH. Il vise une amélioration de la performance et de la Qualité de Vie au Travail, un renforcement d'une culture commune, un dialogue social de qualité, l'accompagnement de la performance des RH L'Ugecam Ile de France doit personnaliser ces 5 axes pour réaliser une feuille de route 2019-2023. La Présentation aux élus aura lieu fin novembre 2019</p>
<p>10. Modalités des élections des représentants du personnel au CVS</p> <p>Il s'agit du Conseil de Vie Sociale. C'est une instance d'expression des usagers des établissements médico sociaux : cela concerne les bénéficiaires, leur famille, le personnel, et un membre l'organisme gestionnaire. Les Esat, les Ueros, les Samsah, les Camsp et le Cmpp ne disposent pas de CVS mais ont, du fait de leur taille, des réunions d'expression des usagers. Les représentants au CVS sont élus tous les 3 ans. Chaque établissement a son règlement intérieur qui définit sa composition. Une mise à plat et une harmonisation doivent être effectuées et des élections seront à organiser.</p>
<p>11. Eléments structurants du futur schéma architectural de Coubert</p> <p>Le Directeur annonce l'ouverture d'une unité de soins prolongés complexes. Cela concerne des pathologies neurologiques sur une unité de 12 lits. Le dispositif est expérimental. Les patients viendraient du SSR (soin de suite rééducation). C'est une activité rattachée au service neuro (mutualisation de moyen pour le traitement de l'état végétatif chronique et l'état pauci relationnel). Le budget annuel d'exploitation sera d'1 million 440. Par ailleurs, une nouvelle organisation concerne le centre d'étude et traitement de la douleur. Cela correspond à des possibilités de consultations externes ou d'inscription à un programme de 6 semaines de prise en charge en hospitalisation de jour. Le Directeur indique qu'il souhaite mettre en place une organisation interne en cohérence avec les activités existantes. Cette organisation entrainera quelques déménagements de service ainsi que quelques travaux de peinture et d'aménagements techniques. Le projet est plus large qu'un simple projet architectural et sera présenté au CSE en fin d'année 2019.</p>
<p>12. Annexe comptable 2018</p> <p>L'agent comptable présente le document et redonne son contexte de réalisation. Il s'agit de la 2^{ème} année de certification des comptes. Les auditeurs analysent l'ensemble des process et approfondissent l'un d'eux. Cette année le process examiné était « variables de paie ». Un nouvel outil (Qualiac) a entraîné exceptionnellement 2 mois de retard sur la clôture des comptes. La certification sans réserve a été obtenue. La commission économique se réunira pour une présentation approfondie de l'annexe comptable.</p>
<p>15. Taxe d'apprentissage 2018/2019</p> <p>Les montants de collecte sont connus : 241 255 € contre 318 000€ l'année précédente. Une réforme sur les possibilités de collecte de la taxe d'apprentissage par de nouveaux types d'établissements a pénalisé l'Ugecam Ile de France.</p>
<p>18. Formation économique des membres du CSE</p> <p>La formation des élus sera réalisée par Sécafi entre le dernier trimestre 2019 et le premier trimestre 2020.</p>

Vos élus CFDT au Comité Social Economique

Titulaires : Anne-Sophie LEDIEU Marie-Christine BOUCHAUDON, Éric LAFAYE, Arlette SELLAM, Lucie FORT, Rosine VAUBIEN, Fathi METHNI, Joël CHICOYNEAU de LAVALETTE, Laure BEAUMANOIR, Séverine MALINOWSKI **Suppléant** : Hélène PETROPOULOU, Timothée DUSART, Raynard GUILLOCHON, Myriam BOUCHEMAL, Sylvie BARON, Wilfried RAHAL, Thierry ISELER.

Rédactrice : Laure BEAUMANOIR (Déléguée syndicale)